

La Charte des Usages

Cette charte s'écrit collectivement. Elle présente les principes et les règles nécessaires au fonctionnement et à l'accessibilité du Lieu-Dit, espace d'expérimentations sociales, artistiques et citoyennes.

Préambule

Dans le cadre de la requalification de l'ancien Petit Vélo, théâtre et cinéma historique du centre-ville de Clermont-Ferrand, la Ville a fait le choix d'une première phase d'occupation temporaire du lieu sous la forme d'un appel à projets adressé aux acteur·rices de la culture et du quartier. Ces premières résidences, et leurs multiples appropriations et usages du site, ont permis d'inscrire cette requalification du site dans une démarche collective et expérimentale.

Cette « première saison », accompagnée par un collectif d'architectes et ponctuée de réunions/séminaires/ateliers collectifs, a permis d'élaborer un scénario faisant consensus entre les usages qui ont émergé au cours des résidences et le projet architectural porté par la Ville.

Nos objectifs

Le Lieu-Dit est un espace où se croisent et se conjuguent les aspirations culturelles, sociales et citoyennes. Il accueille les projets en devenir, les formes fragiles, les démarches qui interrogent et transforment. Ici, la création se libère des contraintes de productivité ou de rentabilité pour s'attacher à l'exploration et à la rencontre. À rebours d'une enclave culturelle ou d'un îlot déconnecté, le Lieu-Dit aspire à se nourrir de la vie du quartier, à dialoguer avec ses habitant·es et à accompagner des projets qui mettent en résonance le local et le collectif. Le Lieu-Dit est un espace-temps où se fabriquent des communs, au sens d'un partage des ressources, des savoirs et des pratiques.

Nos valeurs

Le Lieu-Dit s'engage à accueillir et à valoriser la diversité des voix, des récits et des expériences. Attentif aux mécanismes de domination, il considère les enjeux d'égalité, de justice sociale et d'écologie comme indissociables de son projet artistique et culturel. Le Lieu-Dit est un lieu d'apprentissage, de transmission et de déconstruction des savoirs. Il interroge nos modes d'organisation, de production et de consommation, et s'inscrit ainsi dans une perspective globale de transformation sociale.

Les règles du jeu

Le Lieu-Dit accueille des résidences de création, des ateliers collaboratifs, des temps de recherche et des événements ponctuels. Il n'exige ni restitution ni résultat. Il donne de l'espace et du temps, sans hiérarchiser les pratiques ni imposer de cadre. En contrepartie, les usager·es s'engagent à respecter les règles collectives qui rendent possible la cohabitation des pratiques et des personnes. Cela implique une attention particulière à l'usage des espaces, au soin porté aux équipements et aux relations humaines, mais aussi une implication dans les décisions et les réflexions collectives qui façonnent l'avenir du lieu. Le Lieu-Dit est un lieu commun, pensé et construit par ses usager·es. Le Lieu-Dit n'a pas vocation à accueillir des propositions lucratives. En entrant au Lieu-Dit, les usager·es s'engagent à garantir l'accessibilité de tous les publics en veillant aux enjeux d'inclusion et aux freins matériels et financiers.

Le Lieu-Dit est un espace à habiter et à inventer. Il n'a pas de contours définitifs : il évolue avec les idées, les gestes et les projets de celles et ceux qui y passent ou y restent. C'est un espace d'expérimentation où l'art, l'éducation populaire et l'action citoyenne se croisent pour ouvrir de nouvelles voies, inventer d'autres manières de faire et de penser le monde.